



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1309

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Dispositif régional Securise'ra - Attribution d'une subvention à l'association Alliés pour son programme d'actions 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Olivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touléron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

Séance publique du 15 février 2010

Délibération n° 2010-1309

commission principale : développement économique

objet : **Dispositif régional Securise'ra - Attribution d'une subvention à l'association Alliés pour son programme d'actions 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion des ressources humaines, un enjeu pour les entreprises

La territorialisation de l'action économique de la Communauté urbaine est une priorité dans la stratégie de développement économique. Cette action permet notamment de mieux connaître les attentes des entreprises et leurs préoccupations au quotidien. Parmi celles-ci, figure notamment la gestion de leurs ressources humaines. En effet, pour les petites et moyennes entreprises (PME), les problématiques d'embauche (identification du besoin, établissement des fiches de poste et recrutement), d'intégration des salariés dans l'entreprise, de gestion prévisionnelle de l'emploi, voire d'organisation interne aux entreprises sont des aspects souvent mal ou partiellement traités. La période de crise que nous traversons impacte avec acuité ces champs et rend nécessaire le soutien du tissu économique pour les PME et TPE (très petites entreprises) avec l'apport d'outils d'appui et d'accompagnement.

Afin de répondre à cette problématique, le Conseil régional a développé, depuis 2007, un dispositif d'accompagnement des entreprises sur le volet "gestion des ressources humaines" (Securise'ra), destiné aux entreprises et aux établissements de moins de 250 salariés, avec une priorité pour les entreprises et les établissements de moins de 50 salariés.

Ce dispositif intervient sur les thèmes suivants :

- le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés,
- la lutte contre les discriminations à l'embauche,
- la mobilité des salariés et la promotion professionnelle et sociale,
- la gestion des âges et transmission des savoirs,
- la lutte contre toutes les situations de précarité,
- l'accompagnement des opérations de mutation.

Pour cela, Securise'ra met à disposition des territoires :

- 10 cabinets de conseil en gestion des ressources humaines, intervenant sur le diagnostic et la mise en place d'outils en direction des entreprises (interventions pouvant aller jusqu'à 11 jours),
- 3 cabinets de conseil en ingénierie et montage d'opération (ingénierie financière, assistance des structures pilotes, aide à l'élaboration de projets).

Afin de décliner ce dispositif, une structure est désignée animatrice du dispositif Securise'ra au sein de chaque contrat territorial emploi formation (CTEF). Cette structure d'animation a pour mission :

- de mettre en place les plans d'actions, définis par le contrat territorial emploi formation (CTEF) : Quelles entreprises cibles ? Quels besoins en ressources humaines sur le territoire ? Quels grands objectifs assignés sur le territoire en terme d'amélioration de la gestion des ressources humaines ?
- d'assurer la communication auprès des PME : mise en place d'outils de communication, implication des partenaires et sensibilisation des chefs d'entreprises,
- de mettre en relation les entreprises avec les cabinets conseils mandatés par le Conseil régional, valider le cahier des charges de l'intervention, faire le suivi des diagnostics et réceptionner les bilans.

La déclinaison de cette action sur la Communauté urbaine

Afin de mettre en œuvre ce dispositif sur son territoire et de proposer aux entreprises un nouveau service, la Communauté urbaine a décidé d'intégrer cette action au contrat d'agglomération et l'a développée sur l'ensemble de son territoire. La Communauté urbaine anime avec la Région ce dispositif sur l'agglomération en lien avec ses objectifs stratégiques. A cette fin, la Communauté urbaine a conventionné en 2007 avec trois structures locales pour assurer cette animation locale et cette diffusion auprès des entreprises. La couverture territoriale retenue est la suivante :

- CTEF "ouest" : Techlid, pour les conférences des maires ouest nord et val d'Yzeron ; Comité de bassin d'emploi Lyon sud, pour la conférence Lônes et Côteaux du Rhône ;
- CTEF "est" : Comité de bassin d'emploi Lyon sud, pour la conférence des maires de Portes du sud, Portes des Alpes et Rhône amont ;
- CTEF centre et nord : association Alliés, pour les conférences des maires de Lyon et Plateau nord.

Une délibération du Conseil communautaire du 30 novembre 2009 a déjà décidé de soutenir ce dispositif sur l'est. La présente délibération propose le programme d'actions pour le centre et le nord.

Mise en œuvre sur le CTEF centre et nord

L'animation du dispositif Securise'ra sur le CTEF centre et nord est assurée par l'association Allies qui s'engage à :

- animer le dispositif régional ressources humaines Securise'ra à destination des PME-PMI sur la ville de Lyon et sur les conférences des maires Plateau Nord et Val de Saône,
- mobiliser de manière individuelle et collective des entreprises pour les impliquer dans le dispositif Securise'ra,
- assurer la gestion administrative du dispositif et suivi des consultants et des entreprises en bénéficiant,
- développer une ingénierie sur les actions collectives à partir de besoins d'entreprises ou de prescriptions des partenaires (Communauté urbaine, contrat territorial emploi formation),
- capitaliser à partir des actions menées et des besoins détectés,
- rendre compte des résultats et du bilan des actions.

Bilan de l'action depuis 2007

- 53 TPE et PME mobilisées dont 28 en accompagnement individuel et 25 sur trois actions collectives : 1 825 salariés sont concernés, y compris dans le secteur tertiaire ;
- les thématiques principales d'accompagnement sont le recrutement, l'encadrement intermédiaire et l'accompagnement des mutations ;
- 3 actions collectives ont été menées : une sur les entreprises innovantes en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL)-Novacité, une autre concernait les entreprises implantées dans les zones franches urbaines pour améliorer le recrutement et, enfin, la troisième action portait sur l'accompagnement des fonctions d'encadrement intermédiaire avec la Maison de l'emploi et de la formation de la ville de Lyon.

Objectifs 2010

- 50 entreprises accompagnées dont 25 de manière individuelle et 25 en actions collectives ;
- 2 actions collectives à développer dont la poursuite de l'action destinée aux entreprises en zones franches urbaines ;
- une co-animation des commissions ressources humaines des contrats territoriaux emploi formation du CTEF centre et nord ;
- des actions ciblées auprès des entreprises à fort potentiel, aux PME des pôles de compétitivité avec l'intégration de ce dispositif dans l'offre de services aux entreprises de la Communauté urbaine.

Financement

La Communauté urbaine a attribué, pour la période 2008-2009, une subvention d'un montant de 60 000 € et souhaite apporter à nouveau, pour la période 2010, sa contribution financière pour la mise en œuvre de cette action, à hauteur de 60 000 €. Cette action est proposée dans la convention de fonction d'agglomération 2010-2015 entre la région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine, adoptée par délibération n° 2009-1146 du 30 novembre 2009.

Indicateurs de résultats

Il est prévu dans la convention des indicateurs de résultats :

- modalités d'animation et de gouvernance du projet mises en place,
- réalisation d'au moins deux actions collectives, sous réserve des objectifs et des choix de la commission ressources humaines du CTEF centre et nord,
- accompagnement de 50 entreprises dont 25 en accompagnement individuel et 25 en accompagnement collectif ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement, pour l'année 2010, d'un montant de 60 000 € au profit de l'association Allié dans le cadre de la mise en place d'une animation et d'un travail autour des ressources humaines et de gestion prévisionnelle des emplois à l'échelle du CTEF centre et nord qui couvre la ville de Lyon et les conférences des maires Plateau nord et val de Saône,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Allié définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement correspondante de 60 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 851 - selon l'échéancier suivant :

- 30 000 € à réception du certificat de notification de la convention,

- le solde de 30 000 €, sur envoi d'un appel de fond et au vu du bilan des actions au 31 octobre 2010, du compte rendu financier et du compte de résultats.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.